



Formation « Juge Equitation Islandaise FFCI »

Date : Les 17 et 18 août 2019 à 9h 00

Lieu : ...Elevage du Broch 11 rue Maerel 68830 Oderen.....

Rappel : La formation n°2 « approfondissement Elève juge » est ouverte

- à tous les secrétaires juges de la formation n°1 de juin , ayant jugé 2 épreuves dans les 12 mois,

- à tous les conseillers-challenges de 2012 ou toute personne ayant suivi une formation de juge-sport, hors FFCI, (justificatif)

-à tout moniteur d'équitation diplômé, ou cavalier précédemment sélectionné pour les Championnats du Monde.

Si vous n'entrez pas tout à fait dans ce cadre, possible de demander dérogation sur boite secretaire@chevalislandais.com

A l'issue de cette formation, le test de validation des acquis permettra d'accéder au titre d'élève Juge (test obligatoire pour poursuite cursus)et au module n°3 du cursus.

Formateur Martin Heller, Juge International en Equitation islandaise agréé par la FEIF, en charge de la formation des juges en Suisse.

Objectifs : -Dans la continuité de la formation initiation, à l'issue de cette formation
- le stagiaire doit être capable de juger les épreuves Club 4 et 3
- Poursuivre son perfectionnement pour juger des épreuves club 2, club 1 et club élite
-Se préparer au passage de l'examen juge national.

Contenu : - Prise en main du guide de jugement d'équitation islandaise
-entraînement au jugement sur vidéo.
- entraînement au jugement sur divers couples cavaliers/chevaux (Si le site le permet)

Public : - Tout Cavalier titulaire d'une licence 2019 FFE

Formation « juge Equitation islandaise FFCI »

Inscription à la formation 2 « Approfondissement » **des 17 /18 août à Oderen 68**

Nom : Prénom N° Licence FFE :
.....

Prix licencié Grand-Est ou Bourgogne-Franche-Comté: **40 euros** (Participation des 2 comités régionaux d'équitation)

Les licenciés par la FFCI bénéficient de ce tarif privilégié,.

Prix licenciés autres régions : **70 euros**

Règlement à effectuer à l'ordre de la FFCI, 13 route du Pailly, 52600 NOIDANT-CHATENOY Club affilié FFE pour **le 8 août** dernier délai avec retour de ce bulletin rempli.

Les repas seront à la charge des participants.

Hébergements possibles sur place soit tentes (emplacement gratuit) soit en gîtes à proximité (à votre charge).

Pour toutes informations : info@chevalislandais.com